

BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Période : Janvier à décembre

A compléter au stylo noir ou bleu

Partie réservée à l'association

Année :

Date de réception :

Numéro d'adhérent :

COORDONNÉES

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro

Nom de la voie

Code postal : _____ Ville : _____

Ville / Arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille

Téléphone domicile : _____

Téléphone portable : _____

Adresse mail : _____ @ _____

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Date de naissance _____ / _____ / 19/20* _____ à _____

Ville / Arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille

Sexe* : Homme / Femme

Profession : _____

Permis : A AM A1 A2 B B1 BE C C1 CE C1E D D1 D1E DE

* Rayer la mention inutile

ADHÉSION

Je paye la cotisation de : Membre kids (enfants de moins de 15 ans) : 5 €

Sympathisant : 15 € / Membre actif : 18 € / Membre bienfaiteur : 35 € minimum, montant : _____ € + 18 € = _____ €

Je règle ma cotisation par : Espèces.

Chèque bancaire (A l'ordre de Rétro Bus-Nazairiens).

Virement bancaire. (Relevé d'Identité Bancaire, disponible sur demande).

Une fois votre inscription validée :

- Vous recevrez votre carte de membre.
- Vous bénéficierez des avantages offerts par nos partenaires.
- Vous recevrez par e-mail : Courrier : Le bulletin d'information de l'association.

Fait à : _____ Le _____ / _____ / _____

Signature :

Les mentions recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et d'un archivage et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne sur demande.

Pour les adhérents de moins de 18 ans, remplir obligatoirement une autorisation parentale pour les mineurs. Formulaire disponible sur demande au bureau de l'association

Pour que votre inscription soit valide, vous devez dûment compléter ce formulaire et fournir une photo d'identité récente.

Cette association est indépendante de la Société des Transports de l'Agglomération Nazairiennes et de la Carene. Elle n'engage en aucun cas leurs responsables.